

Un Référent Santé en EAJE à temps non-complet 70%

Rôle :

Le référent santé et accueil inclusif intervient dans chaque établissement et service d'accueil non permanent d'enfants. Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de l'établissement en question ainsi qu'avec les professionnels du service départemental de la PMI. Il a également la possibilité, avec l'accord des représentants légaux de l'enfant, de prendre contact avec le médecin traitant de celui-ci.

Missions et activités :

Informier, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant

- Conseiller, informer, veiller à l'instauration et au respect des règles d'hygiène
- Accompagner le directeur, responsable technique ou référent technique dans l'évolution des pratiques professionnelles
- Sensibiliser les équipes à l'observation des enfants, afin de mesurer l'évolution de leur développement et d'identifier les situations à risques
- Procéder si nécessaire, avec l'accord des parents ou du responsable de l'EAJE, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale

Présenter et expliquer les protocoles aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants

- Participer à la rédaction de certains protocoles et garantir leur compréhension auprès de l'équipe (soins, urgences, hygiène..)
- Informer et accompagner la pratique des premiers secours auprès de l'équipe en complémentarité des formations obligatoires
- Accompagner les modalités d'organisation d'administration de soins ou de médicaments expliquer (registre dédié)
- Établir une procédure de transmission d'informations préoccupantes et accompagner et former les équipes sur les signes d'alerte

Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière

- Favoriser l'inclusion de l'enfant en situation de handicap ou vivant avec une maladie chronique en collaboration avec sa famille, le médecin de l'enfant dans la mise en œuvre du projet d'accueil individualisé
- En situation de découverte d'un trouble du développement, observer, accompagner l'équipe et les parents vers une orientation précoce

Assurer un renfort dans les EAJE pour permettre l'accueil d'enfants porteurs de handicap (à hauteur de 0,2 ETP)

Missions et/ou activités occasionnelles (saisonnalité, événementiel, etc.) :

- Assurer la continuité de service en cas d'absence d'une direction d'équipement.

Compétences :

- Connaissances ou savoirs spécifiques métiers :
 - Législation en matière d'accueil en EAJE
 - Maîtriser les connaissances en matière de développement, psychologie et santé du jeune enfant
 - Les missions des partenaires institutionnels (Département, ARS, etc.)
 - Règles d'hygiène et sécurité
 - Animation de réunions

- Connaissances générales ou savoirs transversaux :
 - Outils informatiques
 - Connaissances générales de la Fonction Publique Territoriale
- Aptitudes relationnelles :
- **Les attendus communs aux agents du Pôle Famille Solidarité en accord avec les valeurs du projet social et éducatif :**
 - Etre dans une communication assertive dans ses relations de travail et en direction du public
 - Etre pondéré, nuancé et faire preuve de tact dans sa relation avec autrui, et en particulier dans les situations de forte tension en maîtrisant ses émotions.
 - Faire preuve de politesse et de ponctualité
 - Avoir le souci de partager l'information
 - Avoir de la retenue dans la divulgation de l'information et être capable de respecter la confidentialité.
 - Faire face à la nouveauté, aux changements, à l'imprévu en ajustant sa posture en fonction de l'environnement, de la situation, de l'interlocuteur.
 - Accepter de se remettre en cause et saisir les opportunités pour développer ses compétences
 - Avoir le sens du collectif en coopérant avec autrui et contribuer au sein de son équipe à l'atteinte d'un objectif commun
 - Faire preuve d'entraide dans la vie quotidienne du service et du Pôle.

Qualifications / diplômes / niveau souhaités par la collectivité :

- Diplôme d'Etat d'infirmière Puéricultrice
- Diplôme d'Etat d'infirmier disposant d'un diplôme universitaire en matière de santé du jeune enfant ou d'une expérience minimale de trois ans à titre principal auprès de jeunes enfants comme infirmier.
- Catégorie A – Filière administrative / médico-sociale

Spécificités du poste :

- Temps de travail : temps non complet 70%.
- En fonction des réflexions en cours, possibilité d'évolution sur un temps de travail plus important.
- Régime indemnitaire 280 € par mois

RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES :

Auprès d'Emilie MATHIEU : au 06 07 50 88 18 ou au 04 74 20 84 10

CANDIDATURE : Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV , dernier arrêté de carrière pour les titulaires de la fonction publique) **avant le 25 août 2023** à : recrutement@bievre-isere.com

DATE PREVISIONNELLE DU JURY : 13 septembre 2023